

Van: Le CRISP <no-reply-mailing=crisp.be@mail193.atl101.mcdlv.net> namens Le CRISP
<no-reply-mailing@crisp.be>
Verzonden: woensdag 4 maart 2015 8:01
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: Le financement et la comptabilité des partis politiques (2008-2013) II. Partis flamands et analyse transversale

4 mars 2015

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).

CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques

Nouveau Courrier hebdomadaire

Le financement et la comptabilité des partis politiques (2008-2013)
II. Partis flamands et analyse transversale

Courrier hebdomadaire n° 2240-2241,
par J. Smulders, 99 p., 2014

Pour assurer leur fonctionnement et leurs activités (dont leurs campagnes électorales), les partis politiques disposent d'une double source de moyens financiers : le financement privé, qui réside entre autres dans les cotisations des membres et dans les dons, et le financement public (direct ou indirect). Celui-ci se compose, d'une part, des dotations versées par le Parlement fédéral et par les Parlements wallon et flamand. Il inclut, d'autre part, les subsides accordés aux groupes politiques par les assemblées parlementaires et provinciales, ainsi que les subsides octroyés à certaines composantes des partis, comme les services d'études et de formation. Enfin, les élus rétrocèdent généralement à leur parti une part de leurs rémunérations politiques.

COMMANDER EN LIGNE

Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

[Abonnement](#)
[40 numéros par an](#)
[Version papier et électronique](#)

Depuis 1989, la loi soumet à des procédures de contrôle la comptabilité de toutes les formations politiques disposant d'une représentation au Parlement fédéral. Le rapport que celles-ci sont tenues de remettre annuellement à la Commission de contrôle inclut notamment le détail des comptes consolidés du parti, ainsi que diverses indications sur ses différentes composantes et leurs organes de gestion.

Le présent *Courrier hebdomadaire* étudie les comptes remis par les partis politiques relativement aux années 2008-2013. Dans ce second tome, Jef Smulders s'intéresse aux formations flamandes, à savoir le CD&V, la N-VA, l'Open VLD, le SP.A, le SLP, Groen, le VB et la LDD. Ensuite, il compare l'évolution des revenus et des dépenses de l'ensemble des partis politiques considérés (tant francophones que néerlandophones), non seulement entre eux, mais aussi dans le temps. Cet examen permet de développer certaines réflexions sur le mode de financement des partis tel qu'il existe à l'heure actuelle en Belgique. Il montre notamment à quel point les formations politiques qui y ont accès sont dépendantes du financement public.

Copyright © 2015 CRISP | Information, Tous droits réservés.
Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Notre adresse postale :
CRISP
Place Quetelet 1A
Saint-Josse-ten-Noode 1210
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)

--
This message has been scanned for viruses and dangerous content by [Amsab-ISG](#), and is believed to be clean.
[Click here to report this message as spam.](#)